



L'étude *sigma* de Swiss Re fait le point sur les progrès du long débat visant à rendre les pratiques comptables des assureurs plus en phase avec la réalité économique et comparables à l'échelle internationale.

Contact :

Darren Pain, Zurich
Téléphone +41 43 285 2504

Küllli Tamm, New York
Téléphone +1 914 828 6504

Clarence Wong, Hong Kong
Téléphone +852 2582 5644

Media Relations, Zurich
Téléphone +41 43 285 7171

Swiss Re SA
Mythenquai 50/60
Boîte postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 43 285 2121
Fax +41 43 285 2999
www.swissre.com

- **Des progrès importants ont été réalisés au niveau des nouvelles normes comptables pour le secteur de l'assurance, mais certains éléments clés doivent encore être précisés.**
- **Le calendrier pour la mise en œuvre risque d'être reporté une nouvelle fois.**
- **Les perspectives à court terme d'une norme comptable uniformisée pour le secteur assurantiel sont loin d'être bonnes.**
- **Le passage vers une approche économique en matière de comptabilité constitue une avancée significative, mais il faut renforcer la transparence.**

Zurich, le 21 novembre 2012 – La dernière étude *sigma* de Swiss Re intitulée « Réforme de la comptabilité d'assurance : verre à moitié vide ou à moitié plein ? » offre un éclairage nouveau sur le débat de longue haleine concernant la modernisation et l'harmonisation des pratiques comptables en vigueur dans le secteur de l'assurance. L'une des principales conclusions de l'étude est que les réformes comptables proposées peuvent contribuer à augmenter l'utilité des rapports financiers des assureurs, tout en sachant que ces derniers devront probablement être complétés par des paramètres supplémentaires véhiculant la valeur économique sous-jacente des assureurs et permettant une information claire et précise des parties prenantes.

La réforme de la comptabilité d'assurance progresse lentement

Pendant plus d'une décennie, les organismes de normalisation comptable ont débattu de la meilleure manière d'améliorer les pratiques comptables des assureurs. En particulier, l'International Accounting Standards Board (IASB) a élaboré, en collaboration avec le Financial Accounting Standards Board (FASB) américain, un nouveau cadre d'évaluation pour les contrats d'assurance et a cherché à refondre les normes comptables actuelles relatives à d'autres instruments financiers.



Lors de sa réunion en septembre 2012, l'IASB a décidé de demander au secteur de se prononcer sur ses propositions. Selon Kurt Karl, économiste en chef de Swiss Re, « la décision de l'IASB de lancer une nouvelle consultation souligne sa volonté intacte de faire avancer ces réformes mais cela signifie aussi que, dans la pratique, les nouvelles normes comptables pour le secteur de l'assurance n'entreront vraisemblablement pas en vigueur avant 2016. » De plus, les perspectives à court terme d'une norme comptable internationale unique pour les assureurs se sont quelque peu assombries. Alors que le FASB doit soumettre ses propositions à une révision externe au cours du premier semestre 2013, il a annoncé en juin 2012 qu'une norme internationale convergente concernant les contrats d'assurance est peu probable à court terme.

L'assurance présente des défis importants pour la comptabilité

Afin de préparer leurs états financiers, les entreprises ont besoin de méthodes pour évaluer leurs actifs et passifs, et comptabiliser les produits et les charges y afférents. Au premier abord, cela semble aller de soi. Mais en pratique, cela pose des questions importantes sur l'évaluation et la mesure. Bien que ces problèmes ne soient pas limités à l'assurance, ils y sont probablement plus aigus que dans d'autres secteurs.

Un des défis majeurs est que les flux de trésorerie futurs découlant des contrats d'assurance sont difficiles à évaluer à l'avance. D'où la difficulté de leur donner une valeur. Certains risques d'assurance, tels que la couverture automobile, sont relativement faciles à évaluer. Alors que d'autres produits d'assurance sont très complexes et les engagements y afférents peuvent courir sur des périodes très longues, ce qui rend l'évaluation et, partant, la comptabilisation, difficiles. Par exemple, pour pouvoir attribuer une valeur aux garanties d'assurance vie à long terme, un assureur doit tenir compte non seulement du moment et de la hauteur des éventuelles prestations mais également de la volonté du preneur d'assurance de continuer à payer des primes.

La comptabilité actuelle peut créer des déséquilibres d'évaluation

Face à ces défis, un modèle comptable « mixte » a vu le jour. Les assureurs évaluent leurs actifs sur la base des coûts historiques ou des valeurs de marché actuelles, selon l'usage que l'on compte en faire, et établissent des provisions pour sinistres actuarielles pour couvrir les engagements d'assurance futurs. Ces pratiques ne donnent pas seulement lieu à des déséquilibres potentiels sur le plan comptable, mais peuvent également masquer d'importantes différences d'évaluation économique si la valeur intrinsèque des actifs et passifs répond différemment à l'évolution du contexte économique.



Par exemple, les engagements à développement long de certaines couvertures d'assurance seront plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt que les actifs sous-jacents, ce qui ne doit pas forcément apparaître dans les comptes des assureurs si les hypothèses actuarielles sont bloquées au départ. De plus, les fortes disparités au niveau des pratiques comptables entre pays rendent difficiles les comparaisons internationales des états financiers des assureurs.

Des éléments clés de la réforme font encore l'objet de débats

Dans le but de mieux refléter la réalité économique des affaires d'un assureur dans ses comptes financiers et d'améliorer la comparabilité entre pays, les normalisateurs comptables ont progressivement cherché à introduire des méthodes d'évaluation plus conformes au marché. Cependant, alors que le secteur de l'assurance accepte largement les bénéfices généraux apportés par les réformes proposées, il continue à débattre intensément de certains détails clés des propositions.

Aux assureurs d'anticiper la portée des normes futures

« Le passage à un modèle d'évaluation plus économique des actifs et passifs devrait, en principe, contribuer à révéler les coûts de production totaux de l'assurance, y compris le coût du capital requis pour soutenir l'activité », précise Külli Tamm, co-auteur de l'étude *sigma*. Dans le même temps, les états financiers des assureurs risquent de devenir plus volatils, ce qui pourrait faire grimper de manière abusive le coût du capital des assureurs et, donc, les pénaliser par rapport à d'autres secteurs.

De telles craintes sont peut-être exagérées. Aussi les modifications apportées au niveau de la présentation des comptes pourraient offrir certains avantages aux assureurs. Darren Pain, co-auteur de l'étude *sigma*, explique : « Les nouvelles normes comptables devraient encourager les assureurs à être plus ouverts concernant les sources d'incertitude entourant leurs actifs et passifs estimés, et les gains découlant du portage des risques. Mais l'amélioration de la transparence va probablement requérir des paramètres de reporting supplémentaires. »



Informations aux rédacteurs :

Swiss Re

Le groupe Swiss Re est un prestataire global leader en matière de réassurance, d'assurance et d'autres formes de transfert de risque fondées sur l'assurance. Il opère directement ou par l'intermédiaire de courtiers. Sa base de clientèle mondiale se compose de compagnies d'assurance, de grandes et moyennes entreprises ainsi que de clients du secteur public. Grâce à sa solidité financière, son savoir-faire et sa force d'innovation, Swiss Re propose une gamme de solutions allant des produits standard aux couvertures sur mesure dans toutes les branches d'assurance, facilitant ainsi la prise de risque dont dépendent l'activité entrepreneuriale et le progrès dans la société. Fondé en 1863 à Zurich, en Suisse, Swiss Re offre ses services à ses clients en s'appuyant sur un réseau de plus de 60 représentations à travers le monde. Il est noté « AA- » par Standard & Poor's, « A1 » par Moody's et « A+ » par A.M. Best. Les actions enregistrées de la société holding du groupe Swiss Re, Swiss Re Ltd, sont cotées au SIX Swiss Exchange et négociées sous le symbole SREN. Pour plus d'informations sur le groupe Swiss Re, veuillez consulter www.swissre.com

Comment commander cette étude *sigma* ?

La version électronique de l'étude *sigma* n° 6/2012, « Réforme de la comptabilité d'assurance : verre à moitié vide ou à moitié plein ? », est disponible en français, en anglais, en allemand et en espagnol sur le site Internet de Swiss Re : www.swissre.com/sigma. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement.

La version imprimée de l'étude *sigma* n° 6/2012 en français, en anglais, en allemand et en espagnol est disponible dès à présent. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement. Veuillez adresser toute commande, en mentionnant vos coordonnées complètes, à sigma@swissre.com

Comment recevoir une copie du présent communiqué de presse *sigma* ?

La version électronique de ce communiqué de presse *sigma* est disponible en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en portugais sur le site Internet de Swiss Re : www.swissre.com